

/DE.

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°92-333 du 2 Décembre 1992

Chargeant Monsieur Rigobert LADIKPO,
Ministre de l'Industrie, des Petites et
Moyennes Entreprises de l'intérim de
Monsieur Florentin MITO-BABA, Ministre
des Travaux Publics et des Transports
pour compter du 25 Novembre 1992.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-052 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°91-176 du 29 Juillet 1991 portant Composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°91-244 du 23 Octobre 1991 portant Délégation de Pouvoirs et de Signature au Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République ;


SECRET :

Article 1er.- Pour compter du 25 Novembre 1992, Monsieur Rigobert LADIKPO, Ministre de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises est chargé de l'intérim du Ministre des Travaux Publics et des Transports pendant l'absence de Monsieur Florentin MITO-BABA.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 2 Décembre 1992

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, et par délégation, le Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République,


Désiré VIEYRA

AMPLIATIONS : PR 6 CS 2 MEBGPR 4 SGG 4 MTPT MIPME 4 AUTRES
MINISTERES 17 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-